

## Engagements existants et planifiés pour la cible 12.1

| OE                                     | Tâche   | Responsabilité             |
|--|---|----------------------------|
| <b>Politiques publiques</b>            |   |                            |
| c                                      | Révision du plan de gestion des déchets, de la loi du 13 novembre 1996 sur la gestion des déchets (LGD ; RSF 810.2) et du règlement du 20 janvier 1998 sur la gestion des déchets (RGD ; RSF 810.21).   | SEn                        |
| c                                      | Activités de sensibilisation à la réduction et au recyclage des déchets.  | SEn                        |
| <b>Propre fonctionnement de l'État</b> |   |                            |
| d                                      | Mise en œuvre de la Directive « Bois » visant à favoriser le bois dans les marchés publics de la construction.  | SBat                       |
| d                                      | Mise en œuvre de la Directive relative à l'achat des véhicules de l'État.   | Services concernés         |
| d                                      | Inscription du principe de durabilité dans la législation cantonale sur les marchés publics, en vue d'harmoniser celle-ci avec le nouvel Accord intercantonal sur les marchés publics.  | SG-DIME                    |
| d                                      | Labellisation écologique du matériel de bureau de l'État de Fribourg.   | SAMI                       |
| d                                      | Mise en œuvre d'un plan de gestion énergétique des postes de travail informatiques et déploiement d'imprimantes multifonctions, à basse consommation, avec activation d'impressions sur demande de l'auteur-e.  | SITel                      |
| e                                      | Développement et promotion d'outils (notamment une charte en faveur de la restauration collective encadrée par Terroir Fribourg, le label Fourchette Verte avec l'extension « AmaTerra » en faveur du développement durable) des établissements de restauration collective publique ou parapublique et des fournisseurs de repas à domicile afin de les sensibiliser et de les guider vers une consommation de produits de proximité, respectueux de l'environnement, bons pour la santé et élaborés par des entreprises affichant une responsabilité sociale (produits alimentaires durables). Une offre de formation continue en matière d'alimentation durable et de proximité est mise sur pied pour les chef-fe-s de cuisine et leur est proposée régulièrement (selon Plan agricole quadriennal). | SG-DIAF (lead), SSP, BuD   |
| e                                      | Intégration de critères de durabilité dans les appels d'offres et contrats passés avec les prestataires de services de restauration au sein de l'État et des entités parapubliques (selon Plan agricole quadriennal).   | BuD (lead), SG-DIAF et SSP |
| <b>Tous champs confondus</b>           |   |                            |
| f                                      | Mesures liées à l'axe « Consommation et économie » dans le cadre du Plan climat.  | Selon Plan climat          |